

La prise en compte des activités de pêche récréative sur le site Natura 2000 du Plateau du Four

Retour d'expérience d'un opérateur de DOCOB

Antonin Hubert

Février 2012



Field Study Report

La prise en compte des activités de
pêche récréative sur le site Natura
2000 du Plateau du Four
Retour d'expérience d'un opérateur de
DOCOB

Taking into account the recreative activity in
the Natura 2000 site of the Plateau du Four
Feedback from an operator of DOCOB



[Author] Antonin Hubert

[Contact] AGLIA
Quai aux vivres
17 314 Rochefort Cedex
France
+33 (0)6 60 13 47 90
natura2000.pdf@gmail.com
www.aglia.org
<http://plateaudufour.n2000.fr>

[Published by] AGLIA

[Photos credits] Antonin Hubert

Work quotation: Antonin Hubert, Février 2012. La prise en compte des activités de pêche récréative sur le site Natura 2000 du Plateau du Four- Retour d'expérience d'un opérateur de DOCOB , AGLIA – MAIA, Rochefort, France.

This publication is supported by the European Union (ERDF European Regional Development Fund), within the Interreg IV B Atlantic Area Programme, under the Objective 2.2. "Sustainable management and protection of the resources of marine spaces".

Its content is under the full responsibility of the author(s) and does not necessarily reflect the opinion of the European Union. Any reproduction of this publication done without author's consent, either in full or in part, is unlawful.

The reproduction for a non commercial aim, particularly educative, is allowed without written authorization, only if sources are quoted. The reproduction, for a commercial aim, particularly for sale, is forbidden without preliminary written authorization of the author.

Table des matières

English summary	IV
Résumé.....	V
Introduction	6
I. Les enquêtes réalisées auprès des pêcheurs récréatifs	8
Contexte et besoins en termes d'informations sur les activités	8
Suivi de la fréquentation par comptages	9
Mise en œuvre	9
Traitement des données	9
Résultats	10
Enquête par questionnaire	11
Mise en œuvre	11
Traitement des résultats	2
Résultats	2
II. Utilisation des résultats pour l'élaboration du DOCOB.....	4
Meilleure connaissance des usages, des usagers et ajustement des suivis	4
Interactions avec les habitats d'intérêt communautaires : détermination des zones à risque	4
Valorisation des données d'observation	5
Vers des actions de gestion	5
III. Avantages et inconvénients.....	7
Suivi de la fréquentation par comptages	7
Enquête par questionnaire	8
CONCLUSION.....	9
Annexes	10
Figures et illustrations.....	2

English summary

“Taking into account the recreative activity in the Natura 2000 site of the Plateau du Four - Feedback from an operator of DOCOB”

The elaboration of a management plan of a Natura 2000 site needs to describe the different activities to highlight the potential interactions between habitats and species with a community interest. The COREPEM, in charge of the pilot site Plateau du Four, in Loire Atlantique, realized a study on the activities of recreative fishing, which are bad known activities at the close geographical level.

Two enquiries methods were used: one by questionnaire, largely spread, and a following of the numbers of recreative fishermen via counting realized directly by volunteers, especially professional fishermen.

The enquiry by questionnaire allowed getting lots of information on the uses in the Plateau du Four (boat fishing, harpoon fishing and foot fishing), and on the fishermen themselves. It allowed to the people to give their feelings about the evolution of the site too (environment and activities).

The participative following by counting presented a double advantage to quantify and spatialize the numbers of people on the site with few means and to involve the users in the Natura 2000 procedure. The multiplication of the counting allows getting reliable statistics, especially for the recreative fishings. The implementation of a simple protocol and the quality control of the data are necessary.

Résumé

L'élaboration d'un document d'objectifs de site Natura 2000 nécessite de décrire les différentes activités, afin de mettre en évidence les éventuelles interactions avec les habitats et espèces d'intérêt communautaire. Le COREPEM, opérateur du site pilote du Plateau du Four, en Loire Atlantique, a réalisé une étude des activités de pêche récréatives, activités souvent mal connues à cette échelle géographique.

Deux modes d'enquêtes complémentaires ont été mis en œuvre : une enquête par questionnaire, largement diffusée auprès des pêcheurs récréatifs, et un suivi de la fréquentation via des comptages en mer réalisés par des usagers volontaires du site, notamment des pêcheurs professionnels.

L'enquête par questionnaire a permis de recueillir un maximum d'informations sur les pratiques exercées sur le Plateau du Four (pêches embarquées, chasse sous marine et pêche à pied), ainsi que sur les pêcheurs eux-mêmes. Elle a également permis aux enquêtés de livrer leur perception de l'évolution du site (milieu naturel et activités). Ce type d'enquête demande du temps pour être menée à bien.

Le suivi participatif par comptages en mer a présenté le double avantage de permettre de quantifier et spatialiser la fréquentation du site avec peu de moyens et d'impliquer les usagers du site dans la démarche Natura 2000. La démultiplication des comptages permet d'obtenir des statistiques de fréquentation fiables, notamment pour ce qui est des activités de pêche récréatives. La mise en place d'un protocole simple et le contrôle de la qualité des données obtenues sont nécessaires.

Introduction

Dans le cadre du projet Interreg IVb MAIA, le partenariat européen a décidé de s'intéresser aux différents plans de gestion en vigueur dans les pays partenaires. Ainsi, une revue et une comparaison des plans de gestion seront réalisées en 2012 pour évaluer leurs points positifs et leurs points négatifs, et leur éventuelle transférabilité d'un pays partenaire à l'autre.

A son échelle, l'Agilia a décidé d'enquêter auprès de personnes ou de structures, issues du milieu de la pêche professionnelle, ayant participé à l'élaboration d'un plan de gestion d'une aire marine protégée. L'objectif de cette étude est d'identifier les points clefs de l'implication des professionnels dans la rédaction et la mise en place d'un plan de gestion. Ce travail alimentera le rapport final du partenariat MAIA.

La démarche Natura 2000

Le réseau Natura 2000, instauré par les directives européennes 2009/147/CE (« directive Oiseaux ») et 92/43/CEE (« directive « Habitats ») a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique, à terre et en mer, des 27 Etats membres de l'Union Européenne. Il vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire, listés dans les deux directives.

La démarche française passe par l'élaboration d'un Document d'Objectifs (DOCOB) pour chacun des sites, décrivant l'état initial du site, les objectifs à atteindre pour garantir le rétablissement ou le maintien des habitats et espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation et enfin les actions à mettre en œuvre pour réaliser ces objectifs. L'élaboration du DOCOB est portée par un opérateur, en étroite concertation avec les membres d'un comité de pilotage (COPIL), organe central du processus de concertation. Le travail du COPIL doit notamment contribuer à une bonne implication des acteurs locaux dans la démarche.

Le site du Plateau du Four

Situé à 3 milles au large du Croisic, le site FR520210 du Plateau du Four constitue un secteur de haut fond rocheux découvrant d'une grande richesse (Figure 1). Sa localisation, entre les estuaires de la Loire et de la Vilaine, sa nature géomorphologique et géologique, favorisent le développement de macroalgues caractéristiques de la Bretagne Sud, ainsi que d'une faune suspensivore exceptionnelle.

D'une superficie de 4 200 ha, ce site a été désigné au titre de la directive Habitats Faune Flore, projet de Site d'importance Communautaire (pSIC). Deux habitats et deux espèces d'intérêt communautaire ont permis de justifier la désignation du site en ZSC : l'habitat 1110 (banc de sable à faible couverture permanente d'eau marine) et l'habitat 1140 (récifs), le grand dauphin et le marsouin commun. Une partie du plateau découvre lors des marées de vives eaux.

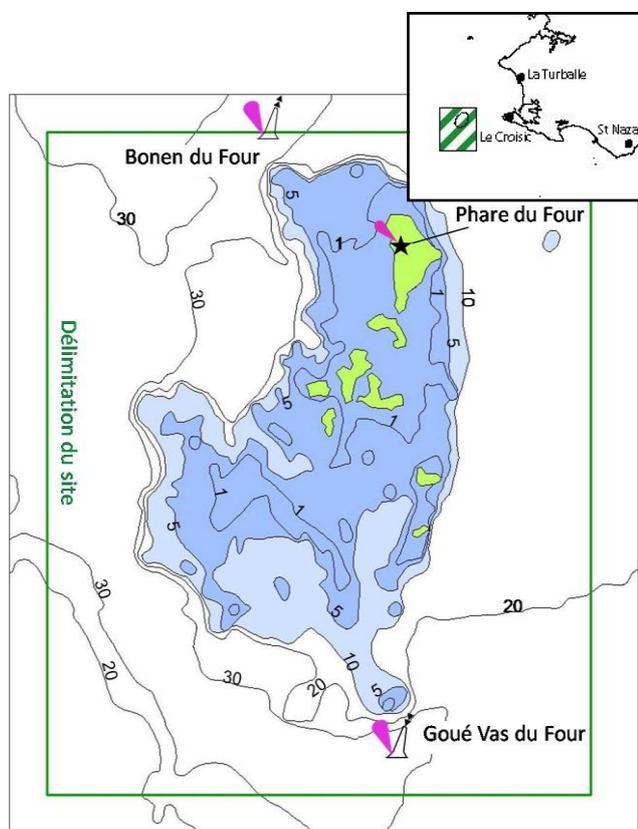


Figure 1: Carte du site Natura 2000 Plateau du Four

Les activités humaines fréquemment pratiquées sur le site sont la pêche professionnelle, la plongée sous-marine et la pêche de loisir. On peut aussi considérer un certain nombre d'activités et projets situés à proximité du site : activités portuaires, trafic maritime, projet de parc éolien offshore, projet expérimental de recueil de l'énergie houlomotrice etc.

Le premier COPIL de ce site a eu lieu le 1er octobre 2008. Le Comité Régional des Pêches Maritimes de Pays de Loire (COREPEM) a été désigné comme structure opératrice et porte l'élaboration du DOCOB. Lancé en janvier 2010, celui-ci doit être finalisé pour l'automne 2012. Le Plateau du Four est l'un des premiers sites Natura 2000 entièrement marin à se doter d'un DOCOB, il est à ce titre un site pilote.

Dans le cadre du programme Interreg IVb MAIA, ce rapport se concentre sur les activités de pêche récréative sur le site Natura 2000 en mer du Plateau du Four. Il présente l'indice de fréquentation d'une AMP par un type d'usagers, travail qui s'intègre dans l'activité 2 du projet MAIA sur les indicateurs de suivi.

Le diagnostic de l'ensemble des activités est disponible dans le volume 1 du DOCOB :

<http://plateaudufour.n2000.fr>

I. Les enquêtes réalisées auprès des pêcheurs récréatifs

Contexte et besoins en termes d'informations sur les activités

La détermination des objectifs de gestion d'un site Natura 2000 nécessite de réaliser au préalable un bilan des activités humaines. Intégré au DOCOB, le diagnostic socio-économique permet de décrire les activités en présence et d'identifier leurs effets sur l'état de conservation des habitats et espèces du site. C'est en croisant cette information avec une connaissance fine de l'état écologique du site (diagnostic écologique réalisé par des bureaux d'étude dans le cadre du programme CARTHAM¹), qu'une gestion adéquate du site peut être mise en place.

Le Plateau du Four constitue, par la richesse de ses fonds, un site réputé des pêcheurs récréatifs. Il s'agit d'un site peu éloigné de la côte, ce qui facilite son accès en bateau. Pêcheurs embarqués, chasseurs sous marins et même pêcheurs à pied fréquentent ainsi le site.

Les données permettant de décrire ces activités sont rares à l'échelle régionale, elles sont quasi inexistantes à l'échelle d'un site comme le Plateau du Four. Pourtant, plusieurs raisons justifient de s'intéresser à ces activités dans le cadre de la démarche Natura 2000 :

- Pour bien connaître les pratiques (techniques, périodes et zones de pêche, caractéristiques du navire, intensité de la fréquentation etc.) et mettre en évidence d'éventuelles interactions avec les habitats et espèces d'intérêt communautaire
- Pour le recueil de données d'observation individuelles (espèces capturées ou observées, activités pratiquées sur le site, modifications de l'environnement etc.), informations qui peuvent venir enrichir le diagnostic écologique du site
- Pour faciliter l'implication de ces usagers dans le processus de concertation (prise en compte de leur perception des questions environnementales, meilleure connaissance de leur "profil")

La pêche récréative est une pratique individuelle et peu encadrée, les associations de plaisanciers ne représentent qu'une petite part du total des pratiquants. Il n'est en conséquent pas possible de connaître la population totale des pêcheurs susceptibles de fréquenter le site. La réalisation d'enquête de terrain est nécessaire pour décrire l'activité et recueillir les informations évoquées ci-dessus.

Dans le cadre de la réalisation du DOCOB du site Plateau du Four, il a été choisi de réaliser deux enquêtes complémentaires (Figure 2) afin de caractériser les activités de pêche récréative :

- 1) **Un suivi de la fréquentation par comptages en mer** (approche quantitative)
- 2) **Une enquête par questionnaires diffusés auprès des pratiquants** (approche qualitative et comportementale + recueil de données d'observation)

¹ Programme de cartographie des habitats marins mené sur la période 2010-2012, par l'Agence des Aires Marines Protégées



Figure 2 : Types d'approche pour caractériser les activités et nature des informations recueillies

Suivi de la fréquentation par comptages

Mise en œuvre

Réalisés sur une saison de référence (avril à octobre 2010), les comptages en mer devaient permettre de disposer d'une information quantitative sur la fréquentation du site (nombre de pêcheurs sur le site en fonction du temps) et d'identifier les secteurs du site les plus fréquentés (spatialisation de la fréquentation). Ils devaient également permettre de préciser la part relative des différents usages (pêche récréative, pêche professionnelle, plongée scaphandre, voile).

Afin d'avoir des données statistiquement valables, il était nécessaire de réaliser un grand nombre de comptages, la fréquentation du site variant fortement avec le temps en fonction du calendrier, des conditions météo etc. Compte tenu des moyens limités, il a été choisi de faire participer des usagers du site pour réaliser les comptages, via la mise en place d'un protocole simple. Il a donc été proposé à un petit nombre de pêcheurs professionnels et récréatifs, à travers les associations, d'embarquer avec eux des formulaires de suivi de la fréquentation (voir formulaire et instructions en [annexe 1](#)). Notons que le fait de fonctionner avec des observateurs dont la motivation première de la sortie n'est pas celle de réaliser le comptage, impose certaines contraintes de fonctionnement, le protocole doit en conséquence garder une certaine souplesse. Ce suivi se distingue à ce niveau des suivis participatifs existant mis en œuvre par exemple sur la pêche à pied (associations Vivarmor Nature et IODDE), qui font appels à des volontaires mobilisés pour l'occasion.

Trois pêcheurs professionnels et un récréatif ont participé au suivi. Ils devaient, à un instant "t" (heure variable selon les observateurs), dénombrer les embarcations présentes autour d'eux en précisant leur nature (pêche professionnelle, plongée scaphandre, plaisance moteur, voilier ou autres) et indiquer leur emplacement sur un fond de carte SHOM. Quelques paramètres météorologiques devaient également être renseignés. Le site a été découpé en deux parties, pour diminuer les biais dus à une évaluation approximative de l'emplacement des embarcations les plus lointaines. Les observateurs devaient en conséquence ne couvrir qu'une moitié du site lors d'un comptage.

Enfin, le grand nombre de comptages sur une saison devait permettre d'identifier les paramètres à prendre en compte pour réaliser un suivi de la fréquentation avec un nombre réduit d'observations, c'est-à-dire ceux permettant d'expliquer au mieux le nombre d'embarcations présentes sur le site (force du vent, coefficient de marée, jour de la semaine etc.).

Traitement des données

L'intégralité des données d'observation a été entrée dans un tableau Excel. Leur validité a pu être contrôlée du fait de la redondance des observations réalisées sur certaines journées (plusieurs comptages réalisés dans la même journée par des observateurs différents) et en confrontant les statistiques calculées par observateur.

Un traitement préalable a été effectué pour estimer le nombre de bateaux de pêche récréative présents sur la totalité du site à partir de chaque comptage partiel (moitié de site), pour faciliter le calcul de statistiques de fréquentation. Le protocole prévoyait que chaque observation ne couvre qu'une moitié du site, mais une partie des comptages, effectuée par l'un des observateurs quand il se trouvait dans une position assez centrale sur le site, a été réalisée pour simultanément pour les deux moitiés du site. Cela a permis de mettre en évidence que le nombre de navires observés sur la

moitié nord du site était proportionnel à celui des navires observés sur la moitié sud (coefficient de corrélation linéaire élevé : 0,6) et donc de calculer un coefficient multiplicateur. Les traitements statistiques ont été réalisés à partir des effectifs extrapolés ainsi obtenus. La carte de fréquentation a été construite à partir des observations partielles, afin de diminuer le risque d'erreur dû à un mauvais positionnement des navires observés, voire leur omission (lorsque la visibilité est réduite).

Les observations effectuées ont été reportées sur un logiciel SIG (ArcGIS), afin de les superposer et ainsi construire une carte d'intensité de la fréquentation via outil d'analyse par maille (Figure 3) du logiciel.

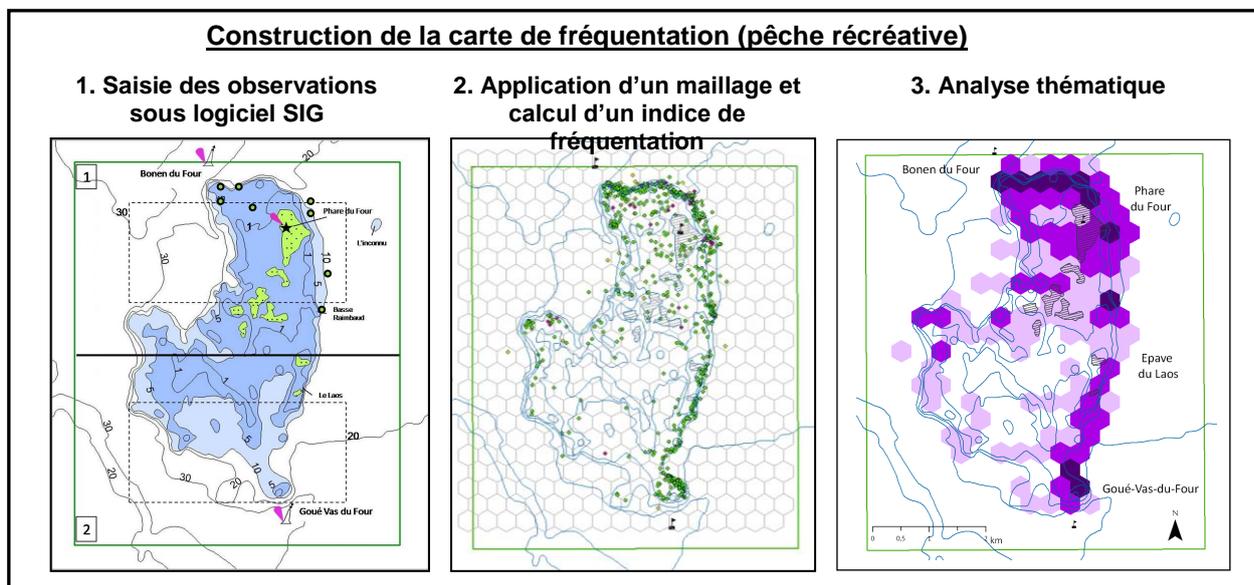


Figure 3 : Etapes pour la construction de la carte de fréquentation à partir des données d'observation

Résultats

125 comptages valides, sur tout ou partie du site, ont été effectués entre le 21 avril et le 28 septembre 2010, sur 91 jours, par trois observateurs. L'un d'entre eux a dénombré les navires sans reporter leur position sur le fonds de carte SHOM : ces observations ont été utilisées pour le calcul des statistiques de fréquentation mais pas pour la construction de la carte de fréquentation. Les résultats d'un quatrième observateur n'ont pas pu être exploités (mauvaise application du protocole). 1 025 embarcations ont ainsi été identifiées, correspondant à 11,2 navires observés en moyenne par jour. Les principaux résultats sont représentés ci-dessous. Ils mettent en évidence la grande hétérogénéité spatiale et temporelle de cette fréquentation.

La grande majorité des navires observés sont des navires de pêche plaisance (88 %), ce qui s'explique en partie par la période durant laquelle le suivi a été effectué. La fréquentation du site (hors pêche professionnelle) est fonction du calendrier : davantage de navires ont été observés durant la période estivale et pendant les weekends. Des pics de fréquentations sont enregistrés durant les grandes marées (pêche à pied). Les conditions météorologiques jouent également : il y a en moyenne 3 fois plus de navires sur le site par ciel dégagé que par ciel couvert, leur nombre est quasiment nul quand la force du vent est supérieur à 4 Beaufort.

La fréquentation du Plateau du Four par les navires de pêche récréative n'est pas homogène : les cellules les plus foncées (2,5 % de la superficie du site) représentent près des 2/3 des navires observés (Figure 4).

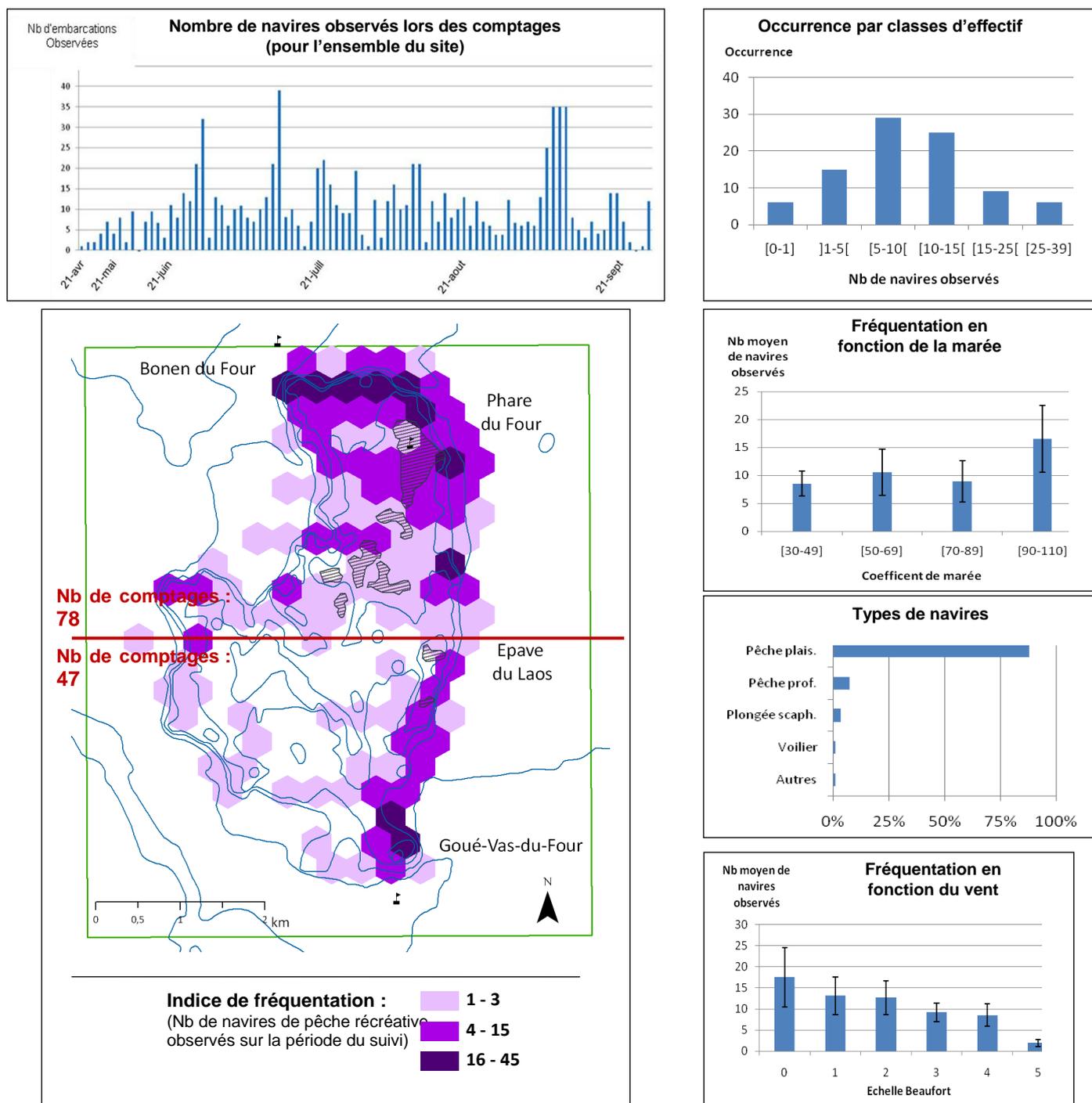


Figure 4 : Exemples de résultats issus des données d'observation

⇒ voir les résultats détaillés dans le DOCOB (Volume 1) : <http://plateaudufour.n2000.fr>

Enquête par questionnaire

Mise en œuvre

Une étape préliminaire a consisté à rencontrer les responsables de fédérations d'associations représentant les pêcheurs récréatifs (FFPPSF, FFPM, UNAN et FFESSM), pour identifier les pratiques susceptibles d'être rencontrées sur le site.

Pour toucher un maximum de pratiquants et être en mesure de décrire les différents profils de pêcheurs récréatifs, il a été choisi de diffuser un questionnaire le plus largement possible, via différents canaux : associations locales de pêcheurs plaisanciers, capitaineries, magasins de pêche,

forums internet etc. Des distributions sur les quais et sur les cales de mises à l'eau ont également été effectuées. Une enveloppe préaffranchie (système de libre réponse) était jointe au questionnaire pour faciliter le retour.

Le questionnaire proposé avait pour objet de recueillir des informations essentiellement qualitatives sur le pêcheur et sur ses pratiques de pêche : profil de l'individu, techniques de pêche, périodes et zones de pêche, caractéristiques du navire etc. Il s'agissait également d'associer le pêcheur au diagnostic écologique du site, via des questions sur sa perception de l'environnement du site et l'évolution des pratiques qui y sont exercées (questionnaire en [annexe 2](#)).

Ce questionnaire s'adressait aux pêcheurs embarqués (pêche aux engins traditionnels et pêche sportive), aux pêcheurs à pied et aux pêcheurs sous-marins. L'enquête devait indiquer les techniques de pêche pratiquées sur le site, parmi les techniques suivantes : *pêche en dérive*, *pêche au mouillage*, *pêche à la traine*, *pêche à pied*, *chasse sous-marine*, *palangre*, *filet et casier*. Cette typologie a été réalisée de façon à prendre en compte les différents types d'interactions que peut avoir l'activité sur les habitats naturels.

Traitement des résultats

Les réponses obtenues ont été saisies et analysées sous Excel. L'analyse statistique s'est limitée pour l'essentiel en une analyse descriptive. La significativité des corrélations qui ont été mises en évidence entre les variables a été testée via le test d'indépendance du Chi².

L'information spatiale sur les pratiques a été entrée au sein d'un SIG (logiciel ArcGis). Une carte de la fréquentation du site a ainsi été construite pour chacune des pratiques de pêche mises en œuvre, ainsi que pour l'ensemble d'entre elles, afin d'identifier les secteurs présentant une interaction potentielle entre l'activité et les habitats naturels. Pour cela, à l'instar du traitement des données obtenues par comptages, la surface du site du Plateau du Four a été découpée en sous unités via la création d'un maillage (outil d'analyse par maille d'ArcGis). Un indice de fréquentation a ensuite été calculé pour chaque maille, correspondant au nombre de pêcheurs enquêtés la fréquentant. Une analyse thématique (code couleur) a permis de visualiser les secteurs plus ou moins fréquentés (**Figure 5**).

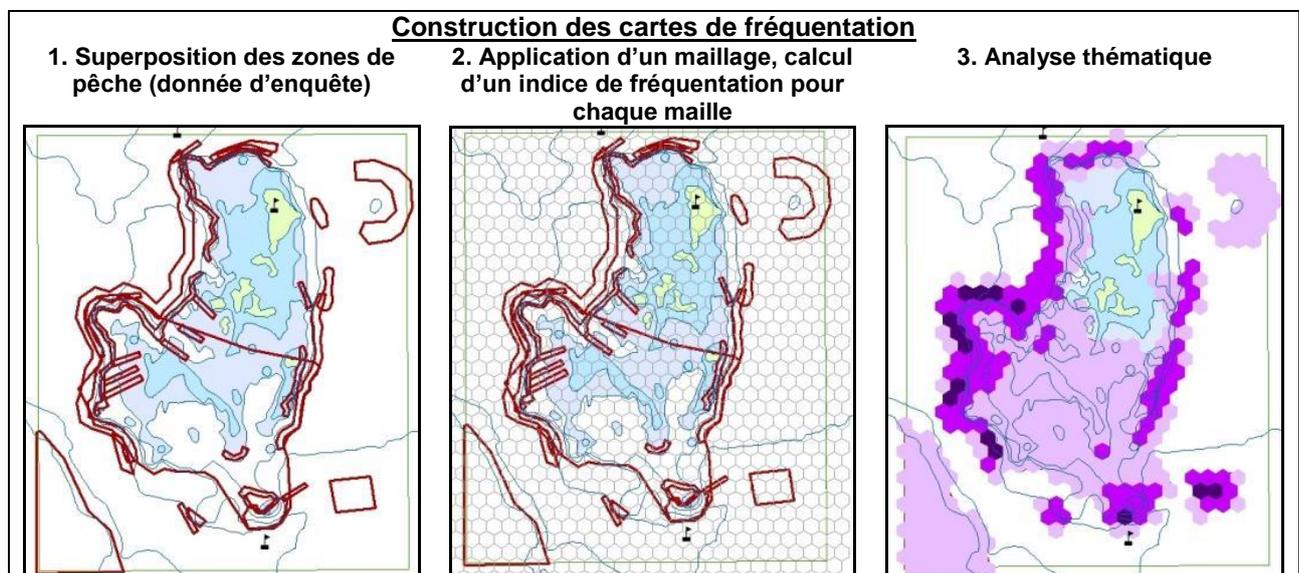


Figure 5 : Etapes pour la construction de la carte de fréquentation à partir des informations recueillies par le questionnaire

Résultats

52 questionnaires ont été retournés. S'ils ne peuvent assurer une parfaite représentation de l'activité menée sur le Plateau du Four, ils apportent des éléments de connaissance primordiaux sur les différentes pratiques mises en œuvre, les zones de pêche les plus fréquentées ou encore les différents profils de pêcheurs rencontrés.

Il apparaît ainsi que la majorité des pêcheurs récréatifs qui pratiquent leur activité sur le Plateau du Four sont des hommes (96% des enquêtés), dont une part importante de seniors (45% de plus de 60 ans), qui pour une majorité ont leur résidence principale ou secondaire dans un rayon de moins de 40

km (92 %). Une petite moitié des usagers est adhérente d'une association locale et/ou d'une fédération représentant les usagers (pêche, plaisance ou plongée).

Il s'agit de pêcheurs qui ont une bonne expérience (plus de 20 ans) et qui pratiquent l'activité de façon régulière (37 sorties par an en moyenne, contre 13 sorties au niveau national).

Ces pêcheurs réalisent en moyenne 10 sorties par an sur le Plateau du Four, les principaux atouts du site mis en avant sont sa proximité, l'abondance des espèces et la qualité – bien que relative – de l'eau (pour les chasseurs sous-marins). Les pêches à la ligne sont les principales techniques mises en œuvre. Le site apparaît comme attractif pour les chasseurs sous-marins également : 27% des pêcheurs enquêtés la pratiquent. En revanche, les engins dormants ne sont quasiment pas utilisés.

Les pêcheurs enquêtés possèdent tous leur propre embarcation : semi-rigide (31%), bateau pêche promenade (29%) ou vedette de moins de 7 mètres (27%). La moitié d'entre eux stationne son embarcation dans un port de la presqu'île, l'autre moitié la stationne sur une remorque. Les pêcheurs utilisent dans ce cas les cales de mises à l'eau du Croisic et de la Turballe.

A côté de cette description générale de l'activité de pêche récréative et des individus qui la pratiquent, des fiches par activité ont été construites à partir de ces résultats d'enquête. L'une de ces fiches (pêche à la ligne en dérive) est présentée en annexe 3.

=> voir les résultats détaillés dans le **DOCOB (Volume 1)** : <http://plateaudufour.n2000.fr>

Une carte de la fréquentation, toutes pratiques de pêche confondues, a été comparée avec la carte issue du suivi de la fréquentation du site par comptages en mer, ce qui a permis de valider la qualité des données obtenues (**Figure 6**).

La comparaison des cartes obtenues par les deux modes d'enquête montre en effet une bonne cohérence, du moins pour ce qui est des secteurs du site les plus fréquentés. La différence constatée entre ces deux cartes tient au fait que l'enquête par questionnaire révèle des zones potentielles de pêche (vastes zones où l'activité peut être pratiquée, pas de priorisation des secteurs fréquentés,) tandis que l'enquête par comptages révèle les zones réellement fréquentées (observations ponctuelles). Il apparaît ainsi que l'activité se concentre sur quelques "hot-spots". Le témoignage des pêcheurs professionnels concorde avec ces observations : « ce sont toujours les mêmes navires qu'on voit et ils pêchent toujours aux mêmes endroits ».

Il faut noter que la valeur absolue de l'indice de fréquentation importe peu. C'est sa valeur relative qui doit être considérée, pour mettre en évidence les zones plus/moins fréquentées. Il n'est pas possible d'estimer, à partir de ces informations, le nombre de pêcheurs (ou navires) qui fréquentent le site de façon régulière. Toutefois, la connaissance d'un nombre moyen de navires qui le fréquentent ainsi que leur distribution au sein de celui-ci est suffisant pour évaluer le risque de dégradation des habitats (voir § 2.2).

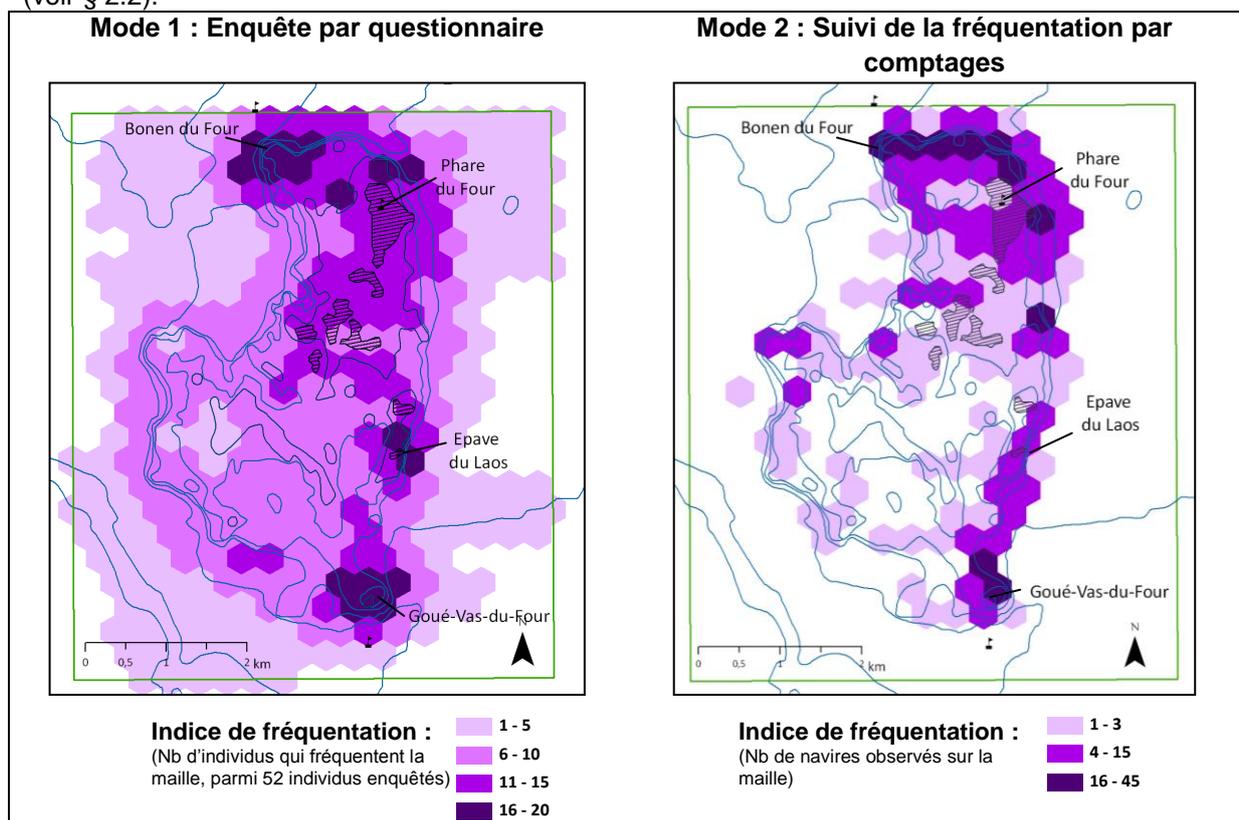


Figure 6 : Comparaison des résultats de spatialisation de la fréquentation par les deux modes d'enquêtes

II. Utilisation des résultats pour l'élaboration du DOCOB

Meilleure connaissance des usages, des usagers et ajustement des suivis

Les informations collectées grâce à ces deux enquêtes ont permis de décrire les différentes activités nautiques telles qu'elles sont pratiquées sur le site, en particulier les activités de pêche récréative. Cette connaissance a notamment permis d'adapter les suivis réalisés dans le cadre de la production de l'état initial, étape fondamentale dans l'élaboration d'un DOCOB.

Les suivis par comptages ont par exemple montré que parmi les sports et loisirs pratiqués en mer, seules les activités de pêche récréatives et la plongée sous-marine sont pratiquées de façon significative sur le site. Les techniques de pêches récréatives les plus utilisées sont les techniques de pêche à la ligne, les engins dormants ne sont pas utilisés sur ce site.

Le grand nombre de navires observés au moment des grandes marées (navires qui viennent s'échouer à proximité du phare) a motivé la mise en place d'une étude complémentaire à celle réalisée dans le cadre du programme CARTHAM, afin de décrire les habitats de la zone intertidale du plateau et mettre en évidence d'éventuelles interactions avec les activités de pêche à pied (notamment sur les champs de blocs).

L'étude a également montré que le Plateau du Four est un site de prédilection pour les chasseurs sous-marins. Suite à ce constat, des contacts ont été pris avec des associations locales pour que l'activité soit mieux représentée au cours du processus de concertation.

Enfin, les résultats d'enquête par questionnaire ont permis de définir le profil des usagers de ce site, ce qui facilite les discussions (permet de cibler les bonnes structures) ainsi que, dans un second temps, la communication à leur égard.

Interactions avec les habitats d'intérêt communautaires : détermination des zones à risque

La spatialisation des activités est nécessaire pour mettre en évidence d'éventuelles interactions entre celles-ci et les habitats naturels. Les deux enquêtes réalisées ont permis de déterminer les secteurs les plus fréquentés par les pêcheurs récréatifs, l'enquête par questionnaire a permis d'aller plus dans le détail, en déclinant l'information en fonction du type de pêche pratiquée (pêche en dérive, pêche au mouillage, pêche à la traine, pêche à pied, chasse sous-marine).

=> voir les fiches résultats du DOCOB (Volume 1) : <http://plateaudufour.n2000.fr>

L'intégration des résultats dans un SIG permet de superposer les informations obtenues sur les habitats, issues du diagnostic écologique du site (programme CARTHAM) et celles obtenues sur les activités. Il est alors possible, en disposant d'une connaissance minimale de la nature des interactions habitats/activités correspondantes, de définir les zones à risques² (Figure 7). Les suivis par comptages ont en effet révélé que les activités de pêche récréatives se concentrent sur une petite surface du site (2/3 des navires ont été observés sur 2,5 % du site). C'est donc sur cette fraction du site qu'un éventuel impact de l'activité (ancrages notamment) pourrait être constaté.

² Se référer par exemple à la « Méthodologie d'évaluation des risques de dégradations des habitats naturels et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire par les activités de pêches maritimes » développée par le MNHN (2012).

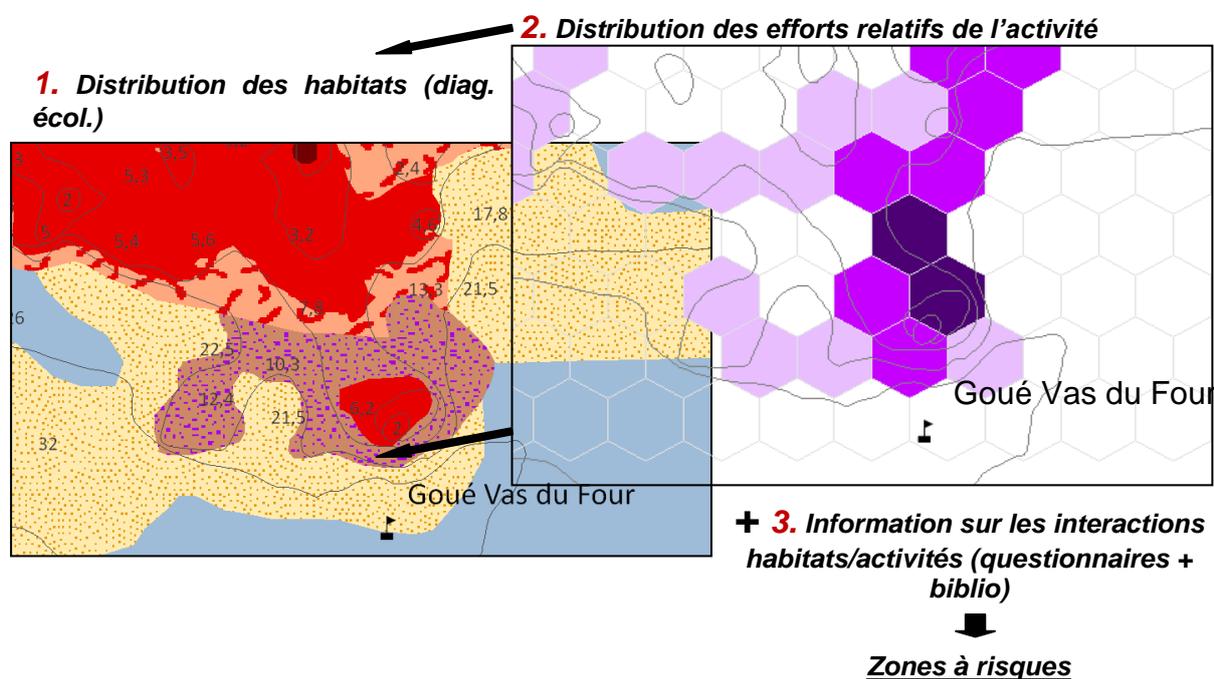


Figure 7 : Détermination de zones à risques par rapport aux activités de pêches récréatives à partir des données spatiales sur les habitats (1), des données spatiales de fréquentation (2) et de la connaissance des interactions habitats/activités (3).

Valorisation des données d'observation

Certaines questions du questionnaire visaient à recueillir les observations des pêcheurs récréatifs sur l'évolution des captures, du milieu naturel, des pratiques ou encore leurs observations de mammifères marins. Dans une démarche qui se veut participative, basée sur la concertation, il est utile de savoir quelle perception ont les usagers du site qu'ils fréquentent. Les observations récurrentes ont fait l'objet d'une attention particulière.

L'enquête a par exemple révélée l'inquiétude accrue des usagers du site sur la question de la qualité de l'eau (d'avantage d'algues vertes, phénomènes de coloration de l'eau, augmentation de la turbidité etc.). Certaines évolutions dans les pratiques ont par ailleurs été mises en évidence sur ce site (techniques mises en œuvre, type d'embarcations etc.). Par ailleurs, la fréquentation occasionnelle du site par le phoque gris a été révélée par les usagers du site. Après confirmation par un membre du Réseau National d'Echouages (RNE), l'espèce a été ajoutée aux espèces d'intérêt communautaires décrites dans le DOCOB.

Au delà des éléments de connaissance qu'ils apportent, la prise en compte des observations des usagers permet de révéler ce qui leur apparait comme les « vrais » enjeux du site. Après un travail d'analyse et de synthèse, ces éléments ont ainsi été discutés en groupe de travail. Les conclusions et tendances ainsi mises en évidence ont été intégrées à l'état initial du DOCOB.

Vers des actions de gestion

Mieux connaître les usagers du site permet de mieux cibler les actions de communication, de sensibilisation ou encore de contrôle. L'enquête par questionnaire a mis en évidence l'origine des pêcheurs observés sur le site (ports et cales de mise à l'eau), les profils de ces pêcheurs (parfois très différents selon la technique considérée), le type d'embarcation utilisé, l'affiliation ou non à une association d'usagers etc.

Le grand nombre de comptages réalisés au cours de la saison 2010 pourra servir à anticiper les pics de fréquentation du site via la mise en évidence des conditions propices aux activités pratiquées sur le

site (calendrier, météo, marées etc.). Les suivis ont par exemple montré que la fréquentation était nettement plus importante lors des grandes marées (coefficient > 90) et lors des week-ends (nombre de navires près de deux fois supérieur en moyenne). La réalisation d'un suivi de la fréquentation dans le temps pourrait être fait avec un nombre plus restreint d'opérations de comptages, grâce à l'élaboration d'un plan d'échantillonnage. Cela permettrait de mettre en évidence d'éventuelles variations interannuelles dans la fréquentation du site.

Les sciences participatives ont toutes leur place dans la démarche Natura 2000. Les observations recueillies par questionnaire ont montré que des mammifères marins étaient observés de façon occasionnelle sur le site. Il pourrait s'avérer intéressant de développer avec les usagers du site un réseau d'observateurs de ces animaux, par la mise en place d'un programme spécifique aux sites Natura 2000 ou par leur intégration à un programme existant. Les suivis de la fréquentation par comptages se basent eux aussi sur la participation volontaire d'usagers du site. Une contractualisation de ces suivis (contrat Natura 2000) pourra être étudiée, si leur poursuite s'avère nécessaire.

Enfin, la mise en évidence de zones à risque peut justifier la mise en place de mesures spécifiques : encadrement de la pratique ou travail de sensibilisation. A ce titre, un travail sera probablement à réaliser sur l'activité de pêche à pied (problématique de retournement des blocs).

III. Avantages et inconvénients

Suivi de la fréquentation par comptages

La méthode de suivi de la fréquentation par comptages, telle qu'elle a été mise en œuvre sur le Plateau du Four, présente certains avantages mais également certaines limites ou conditions :

AVANTAGES

- **Peu coûteuse** dans la mesure où elle fait appel à des volontaires (un dédommagement est recommandé, comme reconnaissance de l'effort consenti).
- **Peu chronophage** pour la personne qui supervise le suivi, seul la saisie et l'analyse sont à sa charge
- **Implication directe des usagers**
- **Donnée fiable** pour ce qui est du dénombrement des embarcations (peu de sources d'erreurs possibles), nécessaire au calcul de statistiques de fréquentation
- Possibilité de **démultiplier les comptages** et donc d'avoir une donnée statistiquement valable (sous réserve d'un contrôle qualité). Possibilité de construire par la suite un indicateur de la fréquentation à partir d'un nombre optimisé d'observations.

LIMITES ET CONDITIONS

- Adaptée en l'état pour des **sites de petite taille**
- **Marge d'erreur** possible sur la donnée spatiale, due à l'approximation du positionnement des embarcations sur le fond de carte (pas ou peu de repères en pleine mer). Cela nécessite de bien choisir les observateurs (bonne connaissance du site et facultés à se repérer en mer)
- **Demande de la rigueur** dans l'application du protocole par les observateurs, une petite formation des observateurs est nécessaire
- Nécessité de **s'adapter aux disponibilités des observateurs** : ne peuvent être mobilisés à merci, protocole doit être compatible avec l'activité première.
- Un **contrôle de la qualité** est nécessaire (ex : confrontation des résultats de comptages réalisés par les différents observateurs), il apparaît préférable de fonctionner avec un nombre restreint d'observateurs.



A propos du contrôle de la qualité : il avait été initialement prévu de réaliser quelques comptages simultanés par deux des observateurs volontaires, pour évaluer la marge d'erreur du positionnement des embarcations sur le fond de carte SHOM. Cela n'a toutefois pas pu être mis en place pendant la période des observations (contraintes inhérentes à l'activité des observateurs).

Le protocole proposé (voir instructions en [annexe 1](#)) s'est avéré en réalité trop complexe et n'a pu être complètement appliqué, rendant plus laborieux le traitement des données. La découpe du site en deux sous-secteurs et la délimitation au sein de chacun d'entre eux d'une zone optimale d'observation (zones en pointillées apparaissant sur le fond de carte SHOM du formulaire) n'ont ainsi pas toujours été prises en compte par les observateurs. Par conséquent, les observations réalisées par un navire situé à une extrémité du site n'ont été exploitées que pour la moitié du site correspondant à son emplacement, même si celui-ci avait couvert l'autre moitié du site (les observateurs devaient systématiquement reporter leur propre position au moment du comptage sur le fond de carte SHOM). Par ailleurs, tous les observateurs n'ont pas effectué les comptages à heure fixe, mais plutôt sur des plages horaires (10h-12h ou 16h-18h). Enfin, il était demandé lors des comptages de spécifier si les navires étaient à l'arrêt ou en route : l'information n'a pas toujours été rapportée et n'a donc au final pas été exploitée. Le protocole utilisé dans le cadre de cette étude nécessiterait ainsi d'être allégé, pour le rendre plus robuste et faciliter le traitement des données qui découlent de son application.

Enquête par questionnaire

De même, l'enquête par questionnaire mise en œuvre sur le site présente certains avantages et quelques limites ou conditions :

AVANTAGES

- Permet d'acquérir une **bonne connaissance du profil des usagers et de leurs pratiques**
- Les enquêtés ont le **temps de bien répondre**, notamment pour les questions dites "ouvertes" (questionnaire renseigné à domicile), ce qui n'est pas toujours possible lorsque les enquêtes sont réalisées sur le quai.

LIMITES ET CONDITIONS

- Enquête relativement lourde à porter, assez **chronophage** (construction et test du questionnaire, diffusion, saisie, analyse)
- **Coûts** à prendre en compte : frais d'impression, frais de déplacement pour la diffusion, frais postaux en cas de service libre-réponse.
- **Biais du au sur-échantillonnage de certaines catégories** (pêcheurs locaux ou affiliés à une association en particulier) qui ont plus de chance d'avoir accès au questionnaire
- **Nombre de retours limités ?**



La multiplication des canaux de diffusion du questionnaire est importante pour toucher des pêcheurs au profil différent. Faire connaître le questionnaire sur Internet, via les forums spécialisés, permet par exemple de toucher des individus plus jeunes (pratiquant généralement une pêche dite sportive). Pour bien appréhender la part relative des différents profils de pêcheurs et de leurs pratiques, il avait été prévu initialement de réaliser une troisième enquête, via un questionnaire simplifié, au niveau des cales de mise à l'eau et des pontons. En enquêtant les individus de façon systématique, il aurait en effet été possible de définir le taux de pêcheurs locaux, occasionnels, vacanciers etc. On peut cependant considérer qu'un sur-échantillonnage des pêcheurs locaux et/ou affiliés à une association n'est pas gênant dans la mesure où il s'agit généralement des pêcheurs les plus réguliers et donc les plus susceptibles d'être concernés par la démarche Natura 2000.

CONCLUSION

La participation du COREPEM au projet MAIA, a permis de réaliser une étude approfondie des activités de pêche récréatives sur le site Natura 2000 du Plateau du Four, pour lequel il a été chargé d'élaborer le document d'objectifs.

Les deux enquêtes réalisées ont pu être menées avec les moyens dont dispose la majorité des opérateurs de sites Natura 2000 marins, c'est-à-dire une seule personne (à plein temps) dépourvue de moyens nautiques et disposant d'un budget limité.

L'enquête par questionnaire est un moyen classique pour recueillir des informations sur les activités de pêche récréative. La particularité de celle réalisée pour le Plateau du Four a été de permettre aux enquêtés de prendre part au diagnostic écologique du site, en livrant leur perception de l'état du milieu et des usages qui en sont fait. Au-delà des connaissances ainsi récoltées, les informations se sont avérées utiles pour le processus de concertation. Il s'agit toutefois d'un travail qui demande beaucoup de temps, à mener sous cette forme uniquement sur des sites où la pêche récréative apparaît comme une activité centrale.

Le suivi de la fréquentation par comptages, impliquant des usagers volontaires du site, est une démarche originale qui présente plusieurs intérêts : implication directe des usagers, possibilité de démultiplier les observations, demande peu de moyens. La méthode a ainsi été adaptée par le comité national des pêches maritimes au site Natura 2000 du Plateau de Rochebonne, dont il est opérateur. Une formation minimale des observateurs et un contrôle de la qualité des données recueillies sont toutefois nécessaires pour s'assurer d'une donnée exploitable. De plus, il apparaît nécessaire de réduire le protocole au strict nécessaire, pour faciliter son application. Reste que ce type de suivi est adapté à des sites de petite taille.

Les deux modes d'enquête mis en œuvre ont apporté une connaissance fine de la distribution des embarcations au sein du site, révélant une forte concentration de cette fréquentation en quelques "hot-spots". La confrontation des résultats par comptages et par questionnaire a permis de vérifier la cohérence des résultats obtenus.

Annexes

Annexe 1 : Formulaire de suivi de la fréquentation

Votre nom :

Date :

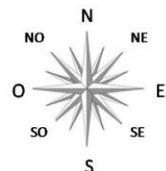
Heure :

Météo :

• Ciel : Pluie Couvert Eclaircies Dégagé

• Visibilité : Excellente Légère brume Mauvaise

• Force vent : 0-1 1-2 2-3 3-4 4-5 > 5



• Orientation vent :

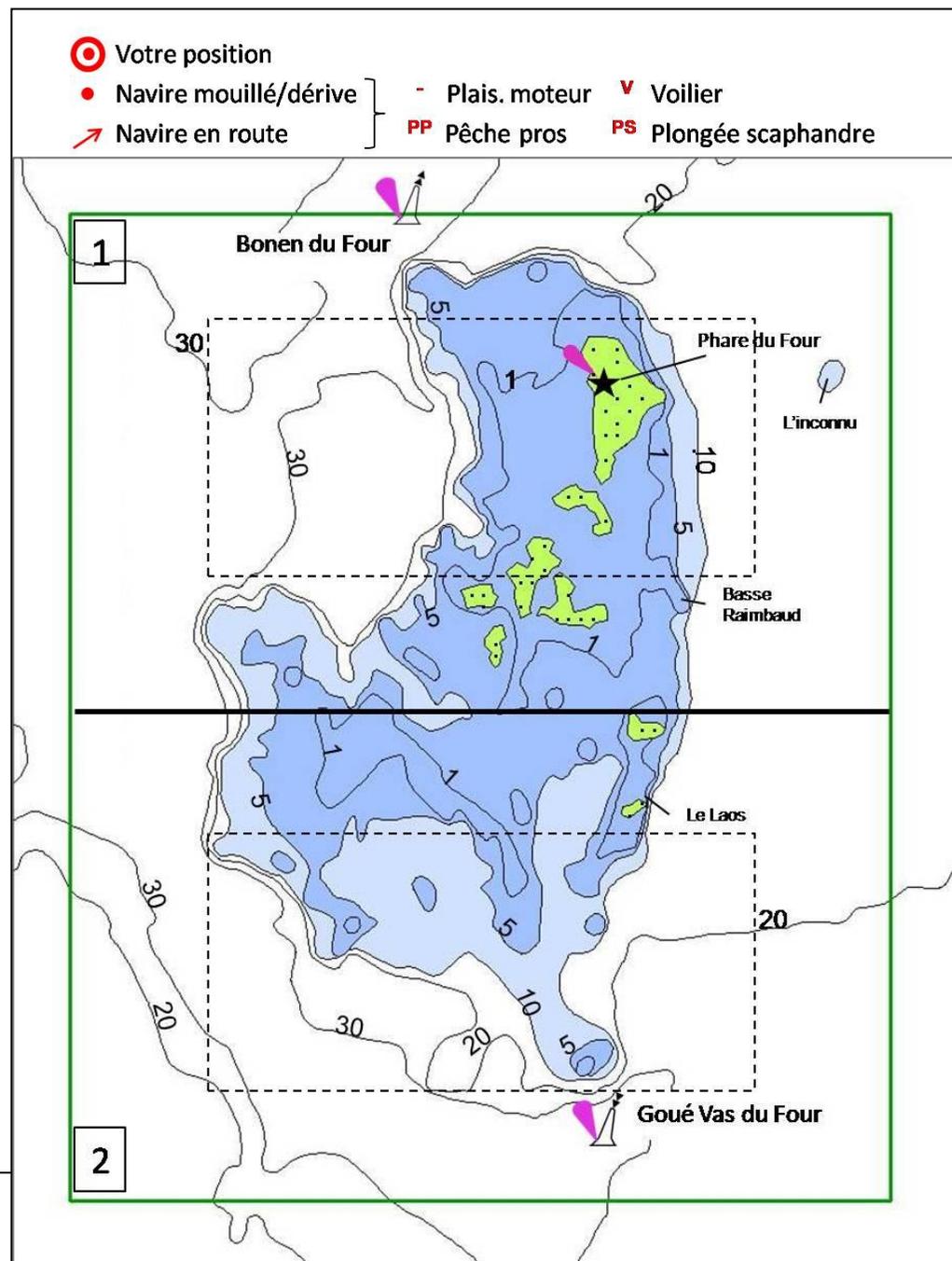
Nombre de navires présents dans votre secteur :

- Nav. Plaisance moteur (ou assimilé) :
- Voiliers :
- Nav. pêche professionnelle :
- Nav. plongée scaphandre :
- Autres embarcations (précisez) :

Observations :

➔ Indiquez sur la carte votre position et la répartition des navires observés (cf. légende)

➔ Indiquez au dos de cette feuille toutes autres informations utiles



Instructions pour remplir le formulaire

- Pour faciliter le comptage le site est coupé en 2 secteurs : comptez uniquement les embarcations qui sont présentes dans votre secteur. Vous devez vous situer dans la partie centrale de votre secteur (zones en pointillées sur la carte) pour compter.
- Le décompte doit être fait à un instant donné : si des navires pêchent à la dérive en limite du site, ne comptez que ceux qui sont à l'intérieur du site au moment du comptage.
- Le comptage doit être effectué de manière régulière et systématique (date et heure fixées à l'avance), afin qu'il soit représentatif de la fréquentation réelle du site. Si aucun bateau n'est présent sur le site, ou si la météo vous empêche de les distinguer correctement, remplissez quand même un formulaire en le précisant.
- Ne comptez que les navires présents à l'intérieur des limites de la carte. Des navires présents sur Basse Hikérik ou Basse Goëland ne doivent par exemple pas être comptabilisés.
- **Critères de visibilité :**
 - « Excellente » : vous pouvez distinguer les maisons sur la côte
 - « Légère brume » : à partir du moment où vous ne pouvez plus distinguer les maisons sur la côte
 - « Mauvaise » : visibilité inférieure à 2 miles

- **Indications pour renseigner la carte :**

Représentez les navires observés par l'un des deux symboles suivant :

- Par **un point** si le navire est stoppé, en dérive ou s'il pêche à la traine (vitesse réduite)
- Par **une flèche** si le navire fait route (la flèche indique alors la direction de sa trajectoire)

Le symbole doit être complété par une inscription permettant de préciser le type d'embarcation :

- | | | | |
|---|---|---|---|
|  | ● | - | Symbole seul : bateau de plaisance motorisé (vedette, pneumatique, pêche promenade etc.) |
|  | ● | - | PP : navire de pêche professionnelle |
|  | ● | - | PS : bateau de plongée sous-marine <u>avec scaphandre</u> |
|  | ● | - | V : voilier |
|  | | - | Pour tout autre type d'embarcation (<u>ex</u> : kayak de mer, navire de passagers, vedette Affmar etc.), précisez le nom de l'embarcation à côté du symbole. |

Annexe 2 : Questionnaire pêche récréative

IMPORTANT : le terme « pêche » est utilisé pour désigner la pêche embarquée, la pêche à pied et la chasse sous-marine. Pour que votre questionnaire soit valide, il est nécessaire que vous répondiez à toutes les questions.

A. Votre profil

Ces informations sont essentielles pour caractériser la population des pêcheurs récréatifs, elles faciliteront la communication autour de la démarche.

A1. Etes-vous : Un homme Une femme

A2. Quel est votre âge ?

Moins 30 ans 30-45 ans 45-60 ans Plus de 60 ans

A3. Quel est votre lieu de résidence principal ? CP :

A4. Quel est votre lieu de résidence actuel ?

Résidence principale Résidence secondaire Famille/amis
Location Hôtel Camping Autres (précisez) :

A5. Etes-vous : Retraité En activité

A6. Depuis combien d'années pratiquez-vous la pêche en mer ?

Moins de 3 ans 3-10 ans 10-20 ans Plus de 20 ans

A7. Combien de fois par an allez-vous en mer pour pêcher (tous sites confondus) ?

Moins de 10 Entre 10 et 20 Entre 20 et 50 Plus de 50

A8. Etes-vous adhérent d'une association locale de plaisanciers ?

Oui Non

A9. Etes-vous adhérent à l'une de ces structures ?

FNPPSF FFPM UNAN FFESSM

A10. Travaillez-vous (ou avez-vous travaillé) dans le secteur maritime ?

Oui Non

A11. Comment êtes-vous venu à la pêche récréative ?

B. Vos pratiques de pêche sur le Plateau du Four

Les questions ci-dessous concernent votre activité de pêche sur le **site du Plateau du Four uniquement** (tel que délimité sur la carte ci-dessous).

B1. Au cours d'une année, combien de fois vous rendez-vous sur le site du Plateau du Four pour pêcher ?

Moins de 3 fois Entre 3 et 5 fois Entre 5 et 10 fois Entre 10 et 20 fois plus de 20 fois

B2. Quelles sont les principales raisons pour lesquelles vous allez pêcher sur le site du Plateau du Four (DEUX réponses maxi) ?

Abondance espèces Qualité paysage Qualité eau Facilité accès Proximité Autres (précisez) :

B3. Quelles sont les techniques de pêche que vous pratiquez sur le site du Plateau du Four :

Ligne au mouillage Ligne en dérive Ligne à la traine Chasse sous-marine Pêche à pied Casier Filet
Palangre

B4. Pour la ou les technique(s) de pêche sélectionnée(s) ci-dessus (question B3), complétez les informations suivantes :

Si vous pratiquez plus de deux techniques sur le site, retenez les deux que vous pratiquez le plus souvent.

1^{ère} technique pratiquée (précisez) :

a. Depuis combien de temps pratiquez-vous cette technique sur ce site ?
 Moins de 5 ans 5-10 ans 10-20 ans Plus de 20 ans

b. En général, sur ce site, vous pratiquez cette technique :
 Seul Accompagné (précisez le nombre de pêcheurs total :.....)

c. Sur ce site, combien de fois pratiquez-vous cette technique au cours d'une année ? : Moins de 3 fois 3-5 fois 5-10 fois
 10-20 fois Plus de 20 fois

d. Combien de temps passez-vous en moyenne sur le site : heures

e. Indiquez les mois de l'année durant lesquels vous pratiquez cette technique sur ce site (cochez) :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
<input type="checkbox"/>											

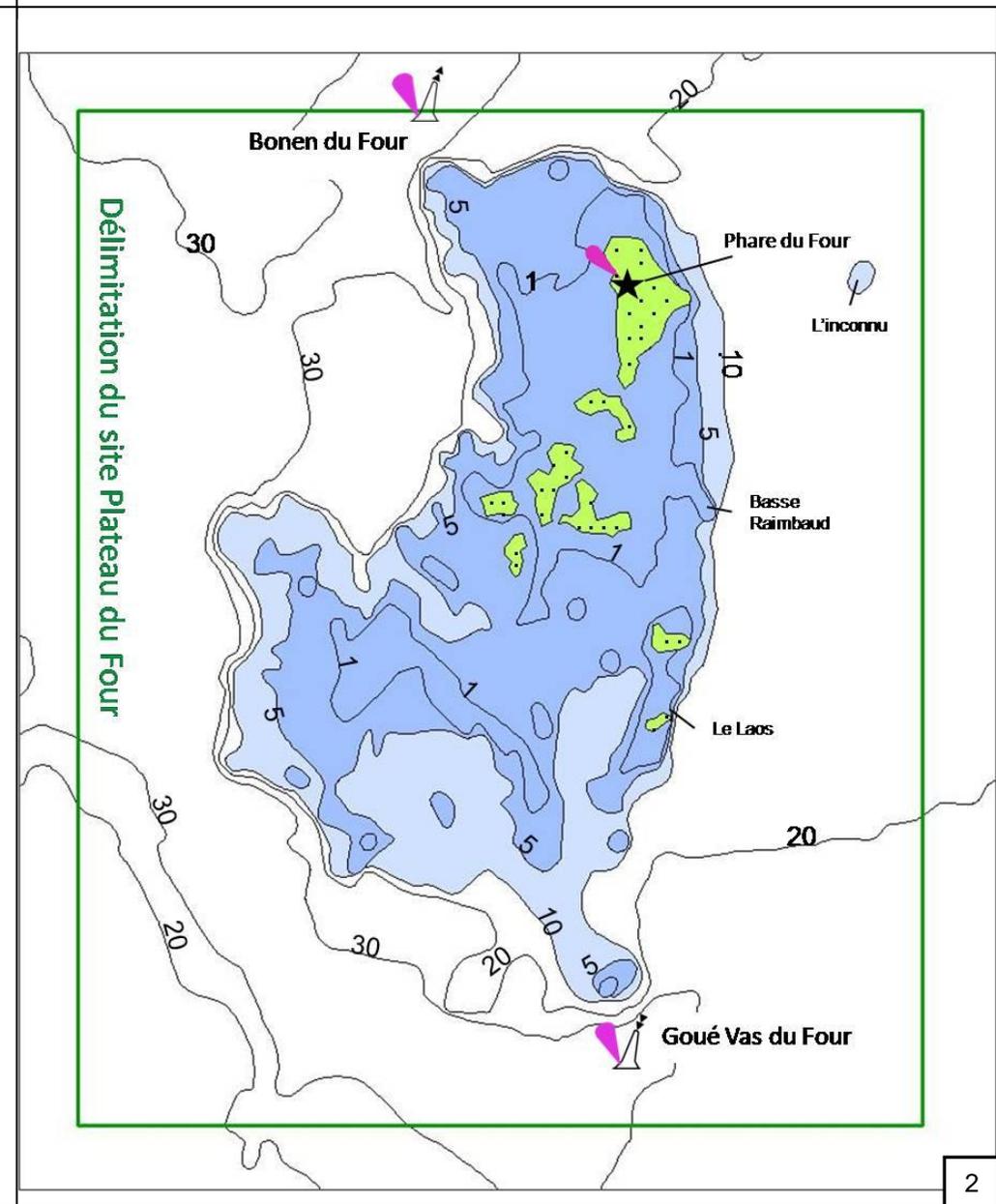
f. Quels sont les espèces que vous ciblez avec cette technique ?

g. Décrivez, en nombre de pièces débarquées, une "pêche type" ET évaluez leur nombre sur une année (pour ce site et cette technique uniquement) :

Pêche type / 1 sortie :
 Tot. débarq. / Année :

h. Sur la carte ci-contre, représentez de façon la plus précise possible les endroits sur lesquels vous pratiquez cette technique de pêche.
Cette question est essentielle, merci d'y répondre avec un maximum de soins !

i. Si vous échouez votre navire (pêche à pied), indiquez vos zones d'échouage sur la carte par des étoiles.



2^e technique pratiquée (précisez) :

a. Depuis combien de temps pratiquez-vous cette technique sur ce site ?

Moins de 5 ans 5-10 ans 10-20 ans Plus de 20 ans

b. En général, sur ce site, vous pratiquez cette technique :

Seul Accompagné (précisez le nombre de pêcheurs total :.....)

c. Sur ce site, combien de fois pratiquez-vous cette technique au cours d'une année ? : Moins de 3 fois 3-5 fois 5-10 fois

10-20 fois Plus de 20 fois

d. Combien de temps passez-vous en moyenne sur le site : heures

e. Indiquez les mois de l'année durant lesquels vous pratiquez cette technique sur ce site (cochez) :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
<input type="checkbox"/>											

f. Quels sont les espèces que vous ciblez avec cette technique ?

g. Décrivez, en nombre de pièces débarquées, une "pêche type" ET évaluez leur nombre sur une année (pour ce site et cette technique uniquement) :

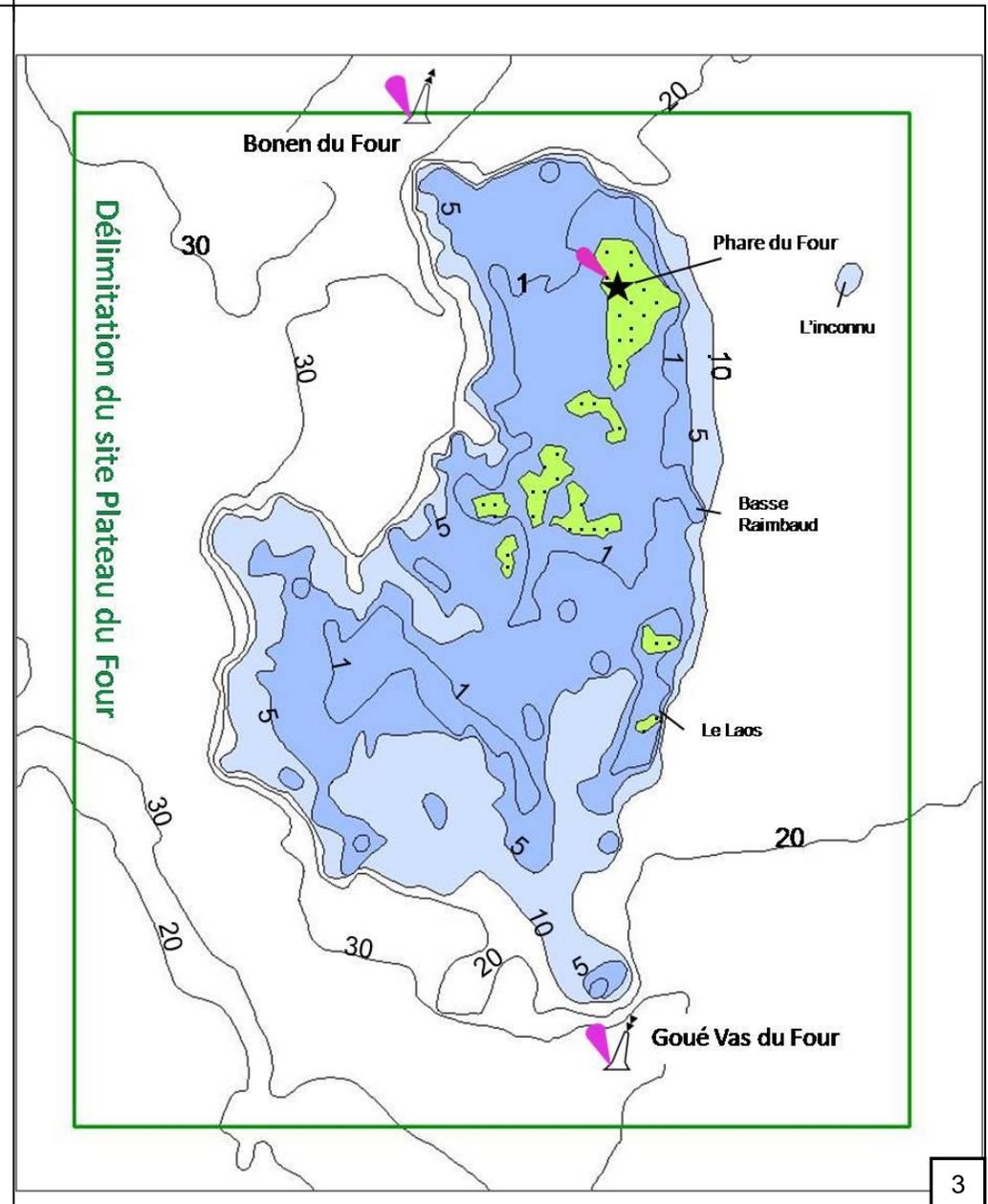
Pêche type / 1 sortie :

Tot. débarq. / Année :

h. Sur la carte ci-contre, représentez de façon la plus précise possible les endroits sur lesquels vous pratiquez cette technique de pêche.

Cette question est essentielle, merci d'y répondre avec un maximum de soins !

Si vous échouez votre navire (pêche à pied), indiquez vos zones d'échouage sur la carte par des étoiles.



B5. Si vous pratiquez la pêche à pied sur ce site, indiquez les ustensiles que vous utilisez :

B6. Si vous pêchez à la ligne sur ce site, indiquez le(s) type(s) d'appât(s) que vous utilisez : Cuillère Leurre Turlutte Vif Mort
Coquillages Autres (précisez)

B7. Si vous pêchez à la canne, pratiquez-vous le "no-kill" (remise à l'eau systématique du poisson, même maillé) ? Jamais Parfois Souvent

C. Votre embarcation

C1. Utilisez-vous votre propre embarcation pour vous rendre sur le Plateau du Four ? Toujours Jamais Cela dépend des fois

Les questions suivantes concernent votre propre embarcation, si vous n'en possédez pas, passez directement à la partie D

C2. Type d'embarcation : Bateau "pêche promenade" Vedette moins 7m Vedette plus 7m Pneumatique Voilier habitable Autres (précisez) :

C3. Type de moteur : In-board Hors-bord Ligne d'arbre **Si hors-bord** : 2 temps à carburant 2 temps à injection 4 temps

C4. Puissance moteur : CV

C5. Où stationnez-vous votre bateau en saison : Sur remorque Mouillage (hors port) Place au port (précisez lequel :)

C6. Utilisez-vous une cale de mise à l'eau pour vous rendre sur le plateau du Four ? Oui Non **Si oui** indiquez laquelle :

questions suivantes ont pour objet de recueillir vos observations, celles-ci pourront servir à alimenter le diagnostic du site.

D1. Depuis que vous vous rendez sur le Plateau du Four, avez-vous constaté une évolution dans vos captures (espèces qui sont apparues/qui ont disparues, évolution des tailles des espèces, de la quantité que vos captures etc.)

D2. Avez-vous constaté d'autres modifications du milieu naturel ?

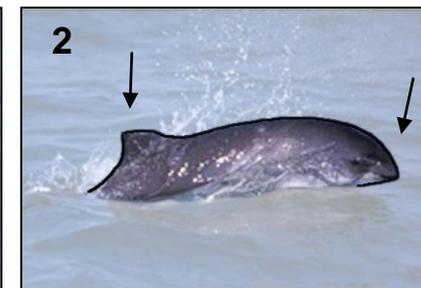
D3. Depuis que vous vous rendez sur le Plateau du Four, avez-vous constaté des modifications dans les activités qui y sont pratiquées (ex : activités qui se font plus fréquentes ou plus rares, nouvelles pratiques de pêche etc.) ?

D4. Vous arrive t-il d'observer les espèces suivantes sur le site du Plateau du Four (tel que délimité sur les cartes ci-dessus) ?

Grands dauphins (photo 1) Jamais Parfois Régulièrement

Marsouins communs (photo 2) Jamais Parfois Régulièrement

Autres espèces remarquables (précisez) :



D5. Saviez-vous distinguer ces 2 espèces avant de voir ces photos ? Oui Non

D6. Aviez-vous déjà entendu parler de Natura 2000 avant d'obtenir ce questionnaire ? Oui Non

Si oui comment ?

E. Expression libre *Que pensez-vous de la démarche Natura 2000 ? avez-vous des remarques particulières ? des propositions ?*

Si vous souhaitez vous impliquer d'avantage dans la gestion de ce site, en participant par exemple à des programmes d'observation en mer, vous pouvez soit indiquer vos coordonnées (téléphone ou courriel), soit contacter le chargé de mission.

Tél/email :

Coordonnées du chargé de mission : Antonin HUBERT

Courriel : natura2000.pdf@gmail.com –Tél : 02 40 60 19 93

Consultez le site internet dédié : <http://plateaudufour.n2000.fr>

Annexe 3 : Fiche activité pêche en dérive

FICHE RESULTATS – PECHE RECREATIVE

Ligne mouillage

Nb individus enquêtés : 17 (33 %)

Expérience : 12 ans

Nombre de pêcheurs à bord : 3,5

Fréquence des sorties : 7

Temps passé sur site : 4,6 h

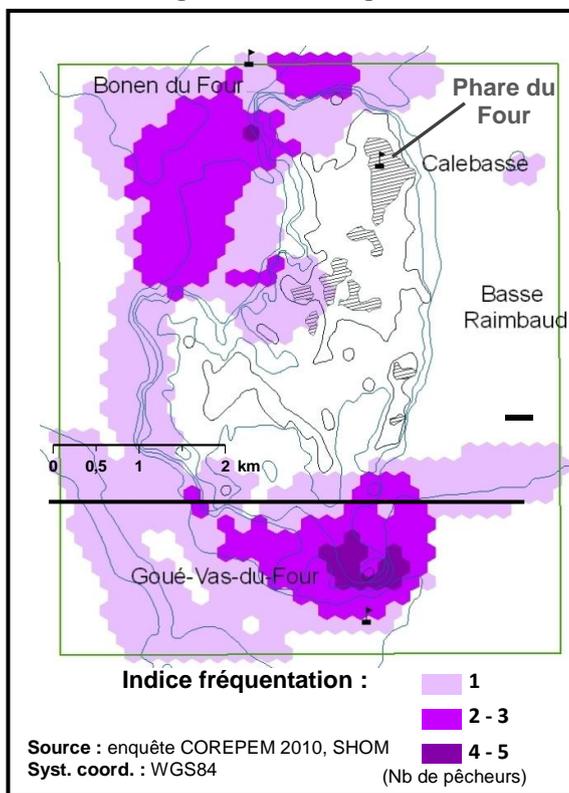
Pêche type : 11 pièces (+ maquereaux)



Photo : Antonin Hubert

Pêche au mouillage devant le Plateau du Four

Ligne au mouillage



Description de la technique :

Cette pêche nécessite de mouiller le navire sur le fond, si possible au niveau d'un "spot" propice. Plusieurs pratiques sont possibles : pêche au leurre de surface, pêche au leurre au fond (dandine), palangrotte sur le fond avec appât, ligne libre peu profonde avec amorce (pâte à base de poisson utilisée pour attirer le poisson) etc.

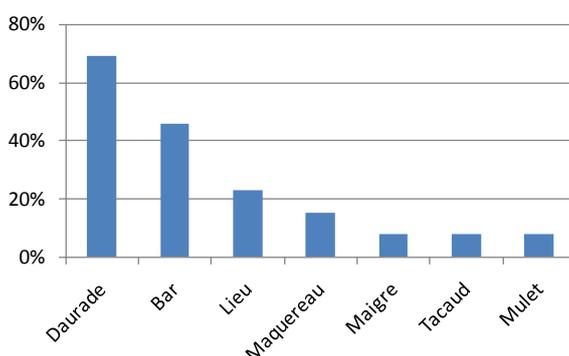
Cette technique est mise en œuvre sur la partie ouest du Plateau du Four, sur les fonds 20 à 30 mètres, ainsi qu'autour des accores des roches sud (voir carte ci-contre).

Les principales espèces ciblées sont la daurade, le bar et le lieu jaune. Elle est principalement pratiquée durant la saison estivale (voir diagramme ci-dessous).

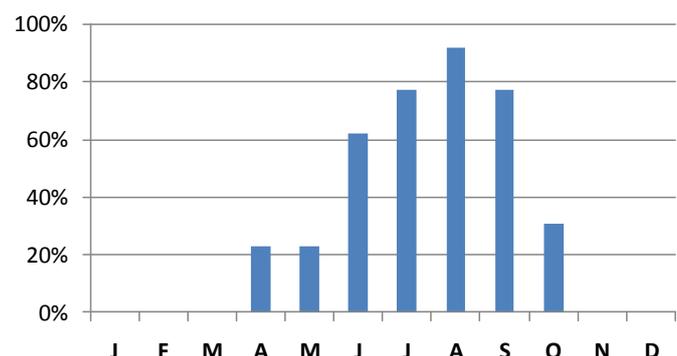
Règlementation :

Un navire peut utiliser simultanément des lignes grées pour un maximum de 12 hameçons, ainsi que 3 vire lignes ou moulinets électriques (800 watts max chacun). Les tailles minimales doivent être respectées.

Espèces ciblées à la ligne au mouillage : (% des pêcheurs enquêtés)



Période durant laquelle la technique est pratiquée : (% des pêcheurs enquêtés)



Figures et illustrations

Figure 1: Carte du site Natura 2000 Plateau du Four	6
Figure 2 : Types d'approche pour caractériser les activités et nature des informations recueillies	9
Figure 3 : Etapes pour la construction de la carte de fréquentation à partir des données d'observation.....	10
Figure 4 : Exemples de résultats issus des données d'observation.....	11
Figure 5 : Etapes pour la construction de la carte de fréquentation à partir des informations recueillies par le questionnaire	2
Figure 6 : Comparaison des résultats de spatialisation de la fréquentation par les deux modes d'enquêtes.....	4
Figure 7 : Détermination de zones à risques par rapport aux activités de pêches récréatives à partir des données spatiales sur les habitats (1) , des données spatiales de fréquentation (2) et de la connaissance des interactions habitats/activités (3)	5

Développer un réseau d'aires marines protégées sur l'arc atlantique

Le projet de coopération MAIA vise la constitution d'un réseau de **gestionnaires et d'acteurs** d'aires marines protégées (AMP). Ce réseau humain, **force de proposition** à l'échelle internationale en matière de désignation, de gouvernance, de gestion, œuvrera au **déploiement d'un réseau d'aires marines protégées** représentatif, cohérent, efficace et accepté sur l'arc atlantique.

MAIA s'organise en 4 groupes de travail technique :

- *Etat des lieux des AMP existantes*
- *Stratégies de suivi*
- *Plans de gestion*
- *Intégration des acteurs*

MAIA réunit 9 partenaires **impliqués dans la désignation et la gestion d'AMP**, issus de quatre pays européens : Royaume-Uni, France, Espagne et Portugal.

L'Agence des aires marines protégées, en tant que chef de file, assure la coordination globale du projet.

Plan d'action 2010 – 2012

Des ateliers techniques sur des problématiques de gestion communes aux AMP de l'arc atlantique.

Des visites de sites dans chaque pays partenaire qui visent le partage de savoir-faire.

Des analyses transversales afin de comparer les situations des AMP de l'arc atlantique.

Des études de terrain réalisées par les partenaires, qui alimentent les échanges au sein du réseau.

Un site web dédié qui intègre un espace collaboratif réservé, une base documentaire et une base de données SIG qui établira un point de référence de l'état des AMP sur la façade atlantique.

La réalisation et la diffusion de ressources documentaires.

Towards an Atlantic network of Marine Protected Areas

The purpose of the European Marine Protected Areas in the Atlantic arc (MAIA) project is to create a **network of MPA managers and stakeholders**. This human network will take initiatives on an international level in terms of designation, governance and management to therefore enhance the **development of a consistent, efficient and accepted MPAs network** in the Atlantic arc.

MAIA is structured in 4 main technical lines of work:

- *State-of-play of the existing MPAs*
- *Setting up common monitoring strategies*
- *Implementing management plans*
- *Involving stakeholders*

MAIA gathers 9 partners from 4 countries: United Kingdom, France, Spain and Portugal, **involved in MPAs designation and management.**

As lead partner, the French Marine Protected Areas Agency, coordinates the project implementation.

The 2010 – 2012 Action Plan

Organization of technical workshops on common MPA management issues in the Atlantic arc.

Site visits in each partner country to enhance the sharing of information, knowledge and know-how.

Overview reports to compare MPAs' situation in the Atlantic arc.

Field studies to be carried out by MAIA partners, promoting the exchanges within the network.

Creation of a dedicated website, including a private collaborative space, a document database and a GIS database used to establish a baseline on the status of MPAs in the Atlantic arc.

Production and dissemination of document resources.

www.maia-network.org



ATLANTIC AREA Transnational Programme
ESPACIO ATLÁNTICO Programa Transnacional
ESPACE ATLANTIQUE Programme Transnational
ESPAÇO ATLÂNTICO Programa Transnacional



European Union
European Regional
Development Fund

INVESTING IN OUR COMMON FUTURE